

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE  
COMITÉ DE SPÉLÉOLOGIE DES ALPES MARITIMES**

Boulevard Paul-Montel  
HLM St-Augustin, Bt 5 "l'Alsace"  
06200 NICE

**NICE, LE 28 FEVRIER 2003**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2002**

**A 20h45, le quorum n'est pas atteint. A 21h00, nous déclarons ouverte l'assemblée générale extraordinaire, avec : 29 membres licenciés présents, plus 14 procurations valides, soit 43 votants.**

**Ordre du jour**

- Rapport moral et rapport d'activité pour l'année 2002 (*vote*)
- Rapport financier 2002 (*vote*)
- Rapport des commissions, renouvellement éventuel des responsables
  - Ecole Départementale
  - Secours
  - Scientifique
  - Publication
  - Promotion de la spéléologie (recherche d'un responsable)
  - Professionnelle
  - Plongée
  - Matériel
  - Fichier (recherche d'un responsable) (*vote*)
  - Environnement
  - Enseignement / Stages
  - Canyon
  - Bibliothèque (recherche d'un responsable)
- Budget prévisionnel 2003 (*vote*)
- Postes vacants (*votes*)
  - Candidatures complémentaires au CD
  - Commission Bibliothèque, Fichier, Promotion de la spéléologie, Publication
- Questions diverses
  - Projet de gestion de Baume Robert

*Michael Loli et Sylvain Zibrowius sont désignés comme scrutateurs.*

**RAPPORT MORAL**

Je voudrais ouvrir cette assemblée en remerciant sincèrement nos collègues de l'ASBTP pour leur accueil, et pour leur salle si sympathique. Et, comme chaque année, je vous promets d'être plus court que l'année dernière...

### **Les bonnes nouvelles**

- L'arrêté municipal interdisant le Canyon et l'escalade dans le secteur du Vallon de Courmes-Bes vient d'être cassé par le Tribunal Administratif. Le motif retenu est que l'interdiction brutale était disproportionnée avec les objectifs de protection visés. C'est une très bonne nouvelle pour les pratiquants de canyon et d'escalade, mais aussi de spéléo ; au-delà du cas particulier de ce canyon, cet arrêté aurait constitué une jurisprudence extrêmement dangereuse pour nous.
- Les relations de notre commission secours départementale avec la préfecture sont très bonnes, ce qui doit être apprécié à sa juste valeur dans le contexte national actuel (voir CR de la commission).

### **Les réalisations 2002**

- La plus marquante est sans conteste l'embauche de Pascal en remplacement de Giovanni, qui nous a quitté en mars dernier. Pascal n'était pas spéléo avant de prendre ce poste, il a subi une formation accélérée depuis avril dernier, et le calendrier des sorties EDS-clubs n'a subi qu'une perturbation limitée. Contrairement à son prédécesseur, Pascal s'investi énormément dans le fonctionnement associatif du CDS, et je tiens à saluer ici son énergie sa disponibilité et son enthousiasme. Vous pourrez apprécier dans les différents comptes-rendus qui suivent la diversité de ses activités.
- Un travail considérable a été fait, avec la participation de Pascal, pour augmenter de manière importante le volume des actions de l'EDS auprès des scolaires. Ceci c'est traduit d'une part par la constitution de dossiers d' « Education à l'environnement karstique » auprès de nos partenaires potentiels (CG, CR, Agence eau, DDJS), qui ont commencé à donner leurs fruits (complément de subvention du CG sur le salaire de Pascal, plus une subvention « de démarrage » de 3000 €; subvention de 1600 € de la DDJS). A moyen terme, nous espérons signer une convention pluriannuelle avec ces administrations, pour pouvoir assurer l'équilibre financier de nos actions. Par ailleurs, les efforts de prospection nous ont permis de mener en décembre une action avec un collège de Villeneuve Loubet, et de prendre des contacts avec les enseignants de 4 autres collèges susceptibles de monter des actions en 2003.
- Sur le plan des publications, c'est moins brillant ! Le complément à l'inventaire des cavités du Marguareis est paru en début d'année. Par contre toujours pas de bulletin en vue, par manque de bonnes volontés et de disponibilité de la part de chacun ! Pour la même raison, la lettre d'info n'avait pas été distribuée depuis un an ; nous avons pu avec l'aide de Pascal rattraper le retard, et les 3 lettres de 2002 sont disponibles ce soir.
- Malgré l'absence de responsable de la commission promotion de la spéléologie, nous avons été présents à l'occasion d'un nombre important de manifestations publiques. Citons les Journées Nationales de la Spéléo (Nice et St-Vallier), le Festival de Mandelieu, les Rencontres Régionales de l'environnement, le Téléthon.
- Le bureau que nous partageons à Mandelieu avec le comité régional est opérationnel (frigo, ordinateur, bibliothèque, reprographie, salles de réunions, ...). Le local de St Augustin reste notre lieu de stockage de matériel, disponible pour des réunions, et l'adresse officielle de notre siège.
- La plupart des procédures Natura 2000 sont bloquées pour des problèmes juridiques. Nous avons quand même participé cette année à 3 études préliminaires, sur les sites « Rivière de la Siagne », « Gorges du Loup », et « Lauvet d'Ilonse – 4 cantons ».
- La réalisation du Cdrom « Grandes Cavités » a abouti à une première version, disponible à partir d'aujourd'hui. Ce Cdrom est disponible sous convention à l'ensemble des spéléos du département. Rappelons que cette première version doit préfigurer un futur « bouquin » sur les grandes cavités et les massifs karstiques du département. Résultat du travail des spéléos qui ont contribué au fichier départemental, et d'un travail de mise en forme déjà très important de deux personnes pendant cette dernière année, elle reste très préliminaire, et ne pourra être mise à jour et complétée qu'avec l'aide de chacun. Elle contient aujourd'hui les fiches de 95 cavités et plus de 150 topos, sous forme de pages HTML facilement consultables.
- Enfin 7 projets spéléos ont bénéficié cette année d'une aide du CDS, et nous prévoyons un budget équivalent pour des aides en 2003.

### **Les actions en panne**

- Le film « environnement » du CDS (projet de Ghislain Perret, Pierre Leconte, etc.) a été subventionné par le Comité régional. Beaucoup de prises de vue ont déjà été réalisées, mais il reste encore beaucoup de travail, et Pierre attend un peu d'aide pour se remotiver !
- Le fichier des pollutions karstiques, dont nous parlons tant au CDS qu'à la région depuis 3 ou 4 ans, n'a pas encore démarré. Le bureau régional a organisé le travail de collecte des informations autour des salariés des 2 CDS. La fiche d'observation de pollution, qui n'avait pu être distribuée l'an dernier, figure cette année dans les documents qui vous ont été distribués, et sera disponible au CDS et sur notre site Internet.
- le bulletin du CDS, dont j'ai déjà parlé plus haut, n'est pas sorti depuis 1997 ! Le numéro « spécial Margua » prévu en 2002 est toujours en attente. Quant au numéro régulier ? Il me semble pourtant que nous avons beaucoup de choses plus ou moins prêtes à être publiées. Qui relèvera ce défi ?

## Les problèmes

- Peut-être un problème d'accès aux cavités en vue à Daluis, ou la mairie (et les chiroptérologues) souhaiterait, d'après certaines rumeurs, une restriction de l'accès à la Grotte du Chat. Une convention du type « Mescla » serait envisageable si cela se confirme.
- De manière chronique, nous avons toujours un déficit important en matière d'investissement associatif : des commissions en panne, plusieurs postes clefs non pourvus (fichier, publication, bibliothèque, matériel, promotion, ...). Le remplacement du trésorier est encore plus important, et devra être vraiment résolu avant la fin de cette AG.
- Fichier pirate : Un Cdrom contenant plus de 2800 cavités (du département et du Var) a été distribué en décembre par un groupe de spéléos anonymes. Ce fichier a été constitué à partir d'information tirées d'un fichier cavités officiel, en violation avec la convention que son détenteur avait signée. Sa diffusion apparaît clairement comme une volonté de contredire la décision de l'an dernier sur ce type de diffusion. Il s'agit donc de personnes faisant passer leurs désirs personnels avant l'intérêt collectif des spéléos, et se moquant ouvertement des décisions prises par l'assemblée générale. Je regrette beaucoup que les personnes sur qui pèsent nos présomptions ne soient pas présentes ce soir.
- Affaire Kéops-Kefren : Brigitte Gimenez a adressé un courrier recommandé au président et au comité directeur (dont elle est membre), accusant, entre beaucoup d'autres choses, les membres des SophiTaupes de leur avoir «piraté » la jonction entre ces cavités. Je rappelle que ce travail, annoncé en réunion de CDS début Novembre, a fait partie de la préparation de ces cavités en vue des sorties scolaires de l'EDS (Le Kéops a également été équipé en amarrages permanents). Le comité directeur a fait une réponse, en RAR, à cette lettre, les deux courriers sont consultables au CDS.

Ces deux derniers points me semblent symptomatiques d'une part d'un profond déficit de communication avec certaines personnes, et d'autre part d'une certaine « prise en otage » de notre communauté par certains, qui sont beaucoup plus préoccupés par leurs querelles personnelles que par les actions collectives. Trop de querelles de personnes tendent à empêcher le CDS de se concentrer sur ses vrais missions. Le CDS est démocratique, l'AG souveraine. On accepte les décisions, on les combat légalement, en utilisant les procédures mises à disposition de tous, ou on ignore en quittant...

Je voudrais clore ce rapport en citant une phrase de l'éditorial de Claude Mouret, dans le dernier numéro de Spelunca (89 - 1er trimestre 2003), qui illustre fort bien notre situation :

*Il nous faut continuer de promouvoir un mode d'action plus solidaire, plus concerté, développer toujours plus notre écoute des autres et cultiver notre esprit d'amitié. Lorsque nous voulons avancer, il nous faut d'abord écouter [...]. C'est en avançant ensemble que nous serons plus forts.*

*Faisons reconnaître nos belles réalisations et sachons les mettre en valeur à leur juste mesure. La communication vers le grand public et vers tous ceux qui nous observent – administrations, sociétés diverses, médias, sponsors et autres – doit prouver (à juste titre) que la spéléologie apporte beaucoup à la société.*

**Le président : Eric Madelaine**

*[Adopté à 42 pour, 0 contre, 0 abstention]*

*Une demande de plus de flexibilité est souhaitée par certains, mais eut égard aux derniers événements et à la difficulté à trouver une solution qui convienne à tous, il est souhaitable que les spéléos qui ont des propositions les soumettent à la commission fichier ou à l'assemblée générale.*

*Il est souhaitable que les clubs qui ont des infos générales à diffuser dans le département les donnent à Pascal Zaoui pour qu'elles soient publiées dans les prochaines Lettres d'Info.*

## RAPPORT FINANCIER

## Comptes d'exploitation de l'année 2002

Nous vous présentons séparément les comptes d'exploitation relatifs à l'activité propre du CDS, et ceux de l'activité de l'Ecole Départementale de Spéléo.

RECETTES 2002	Résultats Consolidés 2002		<i>Prévisionnel</i>
	CDS	EDS	
<b>Subventions :</b>			
FNDS	1500	1000	3000
DDJS		1600	
Conseil général.	614	3000	2000
Conseil régional			1300
Préfecture secours	2287		3500
Emploi-jeune		17873	17000
CSR-Q	687		800
FFS	530		
<b>Cotisations</b>	174		200
<b>Ventes et Services</b>			
Stages			2400
Publications et Calendriers	723		900
<b>Ventes EDS :</b>			
EDS Clubs		747	
EDS collèges		1876	7700
services extérieurs		2820	5000
<b>Reprise provisions</b>			
PNM	120		
salaire		2100	
projets speleo	700		3500
Aide Telethon	150		
Produits financiers	126		
Produits divers	1031	947	
<b>TOTAUX</b>	<b>8642</b>	<b>31963</b>	
	<b>40605</b>		<b>47300</b>
Dons et Renoncement Bénévolat	<b>3539</b>		

### Explications :

#### **Subventions :**

La subvention « services des sports » du Conseil général n'a été attribuée qu'en décembre, et pas à la hauteur de nos espérances (614 euros). Par contre nous avons obtenu en fin d'année une subvention liée aux activités d'éducation à l'environnement de l'EDS, avec un versement « de démarrage » de 3000 euros, et un versement correspondant à 20% du salaire de l'emploi jeune, en complément de la subvention d'état, pendant les 3 années à venir.

La DDJS nous a attribué une somme de 1600 euros sous forme d'une convention couvrant la mise en place de ces activités d'éducation à l'environnement (promotion de l'action, participation aux panneaux « l'eau, la pierre, la vie », participation aux frais des sorties collège) ; cette somme vient en plus de notre aide FNDS (stages et formations organisés par le CDS, formation du salarié, participation au matériel et aux actions de l'EDS).

Le comité spéléologique régional (CSR-Q) nous a aidé pour l'achat de logiciel, et pour notre action « film » qui n'est pas terminée. La FFS, enfin, nous a versé une participation de 530 euros pour nos actions de ces 3 dernières années en équipement de cavités en amarrages permanents. Nous avons toujours un dossier d'aide au fonctionnement de l'EDS en cours...

#### **Recettes CDS :**

Les recettes de cotisations sont particulièrement basses cette année, malgré quelques rentrées tardives au moment des dépôts de « projets spéléo »...

Il n'y a pas eu de stage en 2002 nécessitant un budget spécifique du CDS, donc ni recette, ni dépense à la ligne « stages ».

La subvention « Téléthon » couvre un complément de matériel, ainsi que les dépenses de consommables et d'assurance de cette opération.

Enfin les produits divers et exceptionnels comprennent une régularisation, en notre faveur, sur nos versements Assedic 2001, l'annulation d'une dépense erronée sur l'exercice 2001, et une erreur de la banque, équilibrée par une charge exceptionnelle correspondante (605 euros)

#### **Recettes EDS:**

Les recettes des sorties "club" (746 euros), et "collège" (1876 euros) sont largement en dessous du prévisionnel, à la suite des perturbations liées au changement de salarié, l'absence de formation préalable de Pascal ne permettant pas un redémarrage aussi rapide que prévu. Les recettes de prestations extérieures (juin – juillet à Canyon Forest) ont permis, en complément aux autres sources de subvention, d'équilibrer les comptes de l'EDS.

#### **Dépenses CDS:**

Les commissions ont globalement dépensé moins que prévu. L'état très incertain de nos finances au moment du CD d'octobre n'a pas arrangé les choses. La raison essentielle semble quand même être une baisse sensible des activités, et bien sur l'absence de responsables pour plusieurs commissions (matériel, publication, ...)

La commission secours fait exception, la part exceptionnelle d'aide accordée par le CDS correspondant d'une part au règlement à la commande de la première tranche des "systèmes Nicola" (915 euros), d'autre part à un achat subventionné par le CSR-Q d'appareils de radio.

Le local est celui du Boulevard Montel. L'an prochain s'y ajouteront une participation au loyer du local de Mandelieu, partagé avec le Comité Régional.

Les 726 euros de la ligne « honoraires et représentation » sont les frais de stand, les galettes et apéros de nos assemblées, la dotation du concours photo et le cocktail de la soirée inaugurale au festival de Mandelieu (financés par la subvention spécifique de la DDJS).

Les actions d'intérêt général sont les dépenses du film CDS, et de l'action Téléthon.

#### **Dépenses EDS :**

L'achat de l'ordinateur a été affecté dans cette catégorie. Il sera en partie financé, vraisemblablement sur l'exercice 2003, par une subvention d'investissement informatique accordée par le Conseil Régional.

Les dépenses d'assurance sont les carnets de coupons, et l'assurance fédérale de Pascal.

Les 1637 euros de la ligne EDS collèges correspondent aux frais de déplacement, factures des intervenants extérieurs, défraiement des bénévoles, assurances et locations de matériel. Cela ne comprend pas la part correspondante du salaire de Pascal.

Le matériel acheté pour l'EDS comprend des consommables et du petit matériel pour l'EDS, ainsi que l'achat de combinaisons en fin d'année, dont un lot est disponible à la revente à nos adhérents.

La subvention reçue fin décembre du conseil général est provisionnée en intégralité, en prévision des dépenses de formation de Pascal en 2003.

#### **Bénévolat :**

Huit membres ont fait l'effort, cette année, de nous déclarer les dépenses réalisées au bénéfice du CDS, et dont ils (elles) ne réclament pas le remboursement. Ces dons se montent à un total de 3539 euros et donneront lieu à établissement de reçus fiscaux.

DEPENSES 2002	Résultats Consolidés 2002		Prévisionnel
	CDS	EDS	
	Achats Commissions :		
Bibliothèque	177		200
Environnement	85		100
Fichier	252		150
Matériel			300
Plongée	427		300
Publication			450
Scientifique			200
Secours	4516		4300
Enseignement et stages			3000
Achats calendriers	206		300
Fournitures, timbres, tél., etc.,	176	759	1800
Matériel et logiciel informatique	700	1751	600
Assurances		225	
Local	527		1000
Frais déplacement	181	751	4300
Honoraires et représentation	729	227	2500
Activités EDS Collèges		1637	
Equipements EDS		1917	1650
Salaire et charges		18901	21700
Formation		792	2200
Actions d'intérêt général	165		800
Actions spéléo	741		1400
Charges exceptionnelles	604		
Provisions pour formation		3000	
	<b>9486</b>	<b>29960</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>39446</b>		<b>47250</b>
<b>Frais Bénévolat</b>	<b>3539</b>		

#### **Rappel: avantages fiscaux liés à la valorisation du bénévolat**

Depuis juillet 2000, les sommes dépensées au bénéfice du CDS (ou de toute autre association d'intérêt général) peuvent donner droit à réduction d'impôts au même titre que les dons. Ceci concerne tous les frais que vous pouvez engager dans l'accomplissement des missions du CDS : déplacements pour les réunions CDS, pour des actes administratifs, pour des réunions ou des manifestations où vous représentez officiellement le CDS, consommables (encres, papiers spéciaux, supports informatiques) utilisés au bénéfice du CDS, matériels achetés pour accomplir les missions du CDS (actions labellisées spéléo par exemple).

Il faut pour cela : fournir au trésorier, en fin d'année, un récapitulatif des dépenses engagées, et tous les justificatifs correspondants (tickets d'autoroute, factures, etc.); ainsi qu'une lettre de renonciation au remboursement de ces frais. Le CDS vous fournira alors une attestation fiscale pour le montant total de vos dons et de vos renoncements.

## Bilan au 31-12-2002

Alors que le *Compte d'Exploitation* présente les dépenses et les recettes de l'année, le *Bilan*, pour sa part, présente une photographie des avoirs de l'association au 31 décembre de l'année courante. Y figurent les états des comptes bancaires et de la caisse, ainsi que les dettes (chèques émis et comptabilisés, mais pas encore passés en banque; règlements dus sur l'exercice courant mais pas encore payés) et les créances (chèques en transit, mais aussi subventions notifiées, donc comptabilisées, mais pas encore reçues). Y figurent aussi les sommes provisionnées pour des dépenses futures spécifiques, ainsi que notre fond de roulement.

<b>PASSIF (euros)</b>	
Fonds Associatif	2879
Résultat exercice 2002	+1159
Provisions 1998-2000	
Pour publication bouquin	1677
Pour achat informatique	305
Provisions 2001	
Missions Mercantour	490
Projets clubs	749
Provisions 2002	
Formation	3000
Total Provisions au 31-12-2002	6221
Dettes	6708
<b>Total</b>	<b>16 967</b>

<b>ACTIF (euros)</b>	
Créances	2100
Banques	14574
Caisse	293
<b>Total</b>	<b>16 967</b>

### **Détails:**

*Le résultat de l'exercice 2002 sera affecté au fond associatif.*

Dettes: Chèques émis non encaissés (cabinet comptable, prestations Alexis, achats Alture et Partners, com secours, etc), URSAAF à payer au 15 janvier.

Créances: subventions Conseil Général et FFS notifiées en décembre, à recevoir en janvier. Chèques en attente de passage en banque.

***Le Trésorier : Ghislain Perret***

[ *Rapports des commissaires aux comptes* ]  
[ *Adopté à 41 pour, 0 contre, 1 abstention* ]

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### Ecole Départementale de Spéléologie

<http://cds06.free.fr/actions/eds/index.html>

#### **1. L'EDS et les Clubs : Bilan des actions 2002**

Depuis janvier 2002, l'EDS a réalisé 15 sorties regroupant une vingtaine de personnes différentes provenant de 6 clubs : Mignan, Martel, SophiTaupes, GMRS, Vence, Cannes.

Plusieurs thèmes abordés :

- Autonomie et sécurité dans la progression sur corde
- Equipement sur ancrages permanents
- Autonomie et perfectionnement de l'équipement sur spits
- Réchappe et secours individuel
- Techniques en canyon (cordes + progression)

Chaque sortie a fait l'objet d'un compte rendu complet sur les pages web du CDS (EDS clubs)

#### **2. L'EDS et les collèges : Bilan des actions**

Après 2 ans d'expérimentation avec le collège du Rouret, nous avons cette année fait un effort important de recherche de financement pour nos actions auprès des scolaires, et de promotion auprès des enseignants. Nous avons été aidés dans cette démarche par la DDJS, qui nous a accordé une subvention de 1600 euros pour ces actions de promotion.

Nous avons déposé cet automne auprès du conseil général (direction de l'environnement), du conseil régional et de l'agence de l'eau des dossiers de demande de subvention pour nos actions d'« **éducation à l'environnement karstique** », ce qui inclue nos actions auprès des scolaires (sous terre, mais aussi sous forme de support pédagogique, exposition, projection), des stages d'initiation pour des groupes ou des associations, et plus généralement toutes actions de sensibilisation auprès du public non spéléo. Le premier résultat a été obtenu au conseil général sous forme d'une aide complémentaire à notre subvention d'emploi jeune.

Des professeurs de 5 nouveaux collèges ont participé à l'automne à des sorties de préparation, ou nous leur avons présenté l'activité spéléo et la cavité que leurs élèves visiteront (notion de sécurité du lieu et préparation pédagogique).

Nous avons également réalisé 3 *sorties de sécurisation et d'équipement des cavités* : équipement du Keops en ancrages permanents, sécurisation du puits d'entrée et de la jonction avec Kefren.

Finalement 2 sorties collèges ont été réalisées :

- **Collège du Rouret** : L'Aven Embut de Caussols, l'Aven Mykérinos et l'Aven Kefren ont accueilli 80 élèves et 7 professeurs sur 4 journées du mois de juin.
- **Collège de Villeneuve-Loubet** : L'Aven Kéops a accueilli 42 élèves et 6 professeurs sur une journée du mois de décembre.

Un nouveau *dossier pédagogique sur la spéléologie* a été remis à chaque professeur de « Science et vie de la terre » afin de préparer leur classe à la sortie. Ainsi avons nous pu travailler efficacement sur le terrain à l'observation de quelques grands phénomènes géologiques : lapiaz et dolines en surface, concrétions, conduites forcées, creusement et surcreusement en sous-sol.

L'encadrement s'est toujours fait avec des *brevetés fédéraux et d'Etat*. A noter que chaque enfant est descendu seul au descendeur et est remonté seul à l'échelle spéléo (systématiquement contre assuré) ; ceci dans une volonté commune, avec les enseignants, d'une *approche d'autonomie et de responsabilisation de chacun* dans l'action entreprise.

Chaque sortie a fait l'objet d'un compte rendu complet sur les pages web du CDS (EDS collège).



### **3. Prestations extérieures**

Nous avons toujours besoin, en attendant d'obtenir des subventions plus stables dans le cadre des dossiers mentionnés plus haut, de ressources financières complémentaires pour l'EDS.

Pascal a travaillé cette année pour l'entreprise « Canyon Forest » durant les mois de juin et juillet. (Parcours Aventure dans les arbres à Villeneuve-Loubet), pour la mise en place des ateliers, puis l'encadrement et surveillance des clients durant leurs progressions sur les agrès.

### **4. Matériel**

L'EDS est maintenant l'utilisateur le plus important du matériel du CDS, et c'est tout naturellement que Pascal a repris la gestion et l'entretien de l'ensemble de ce matériel.

Nous avons acheté cette année de la corde et des combis pour l'EDS, de la corde et quelques amarrages pour l'opération « Téléthon », et bien sur du carburant, des piles, des spits... L'EDS aujourd'hui peut prêter un total de 7 équipements complets aux stagiaires/élèves.

### **5. Dossiers / Projets**

En plus des dossiers complexes d'*Education à l'Environnement Karstique* déjà mentionnés, nous avons :

- Réalisé avec l'Agefiis un panneau de présentation du CDS.
- Créé une *nouvelle plaquette de présentation des actions du CDS* en faveur des collèves.
- Réalisé un nouveau *dossier pédagogique* à destination des professeurs des collèges leur permettant un travail préparatoire à la sortie sur le terrain.
- Refondu complètement les *pages web de l'Ecole Départementale* afin que chaque spéléos intéressés puisse savoir le programme à venir, lire les derniers comptes rendus, voir les photos ...
- Créé le nouvel *autocollant secours 06* (distribué à chaque fédéré par la commission secours).

### **6. Actions spéciales**

- Animation dans les arbres de St Vallier de Thiey lors des Journées Nationales de la spéléologie (juin).
- Mise en place des tyroliennes à Pont du Loup lors du Téléthon (décembre).
- Stand au Festival de l'Image Souterraine à Mandelieu.
- Stand aux Rencontres Régionales de l'Environnement à Antibes – Juan les Pins.

### **7. Formation personnelle**

Pascal, nouvel animateur de l'école depuis avril 2002, a bénéficié d'une formation intensive cette année, en particulier avec Jean-Louis Guillemann jusqu'en juin, puis avec les brevetés fédéraux du département. Il a obtenu son moniteur de canyon.

Durant l'année à venir il devra passer son brevet d'initiateur fédéral, et commencera sa formation de brevet d'état spéléo.

### **8. Propositions pour 2003**

Nous souhaitons élargir les activités de l'EDS, et mieux l'articuler avec les autres actions du CDS. En 2003, l'ensemble des stages proposés par le CDS seront coordonnés par l'EDS, en collaboration avec les autres commissions (enseignement, scientifique, environnement).

Pour son activité de formation auprès des clubs, l'école départementale a trouvé son rythme de croisière réunissant à chaque sortie entre 5 et 10 personnes. Le niveau technique, la motivation et la demande des stagiaires allant croissant, je propose cette année un panachage plus important des sorties tant sous terre qu'en surface. Ainsi, en plus des thèmes abordés habituellement, voici quelques nouveautés par rapport à 2002 :

- *Sortie topographie* (initiation et perfectionnement)
- *Sortie géologie/karstologie*
- *Sortie orientation* (lecture de carte, utilisation de la boussole et du GPS)
- *Grandes explos* : spéléo et canyon

Pour 2003, nous sommes en contact avec 3 nouveaux collèves ; nous espérons donc organiser au moins 4 ou 5 actions de ce type sur l'année. Nous relancerons également nos offres de stages en direction d'associations sportives ou de quartier, etc.

## Commission Secours

### A) Bilan des évènements nationaux concernant le SSF :

L'année 2002 restera marquée dans les annales du Spéléo-Secours Français. Un petit rappel des évènements qui se sont déroulés me semble important.

Le 17 février une loi fourre-tout remet en cause **la gratuité des secours** pour les activités de pleine nature.

Le 20 août, **la Convention Nationale** nous liant à la Direction Nationale de la Sécurité Civile a été abrogée.

Il y a eu des tensions entre les responsables nationaux de la Commission Secours et le Bureau Fédéral National de la FFS pour savoir s'il fallait ou non signer le projet de Nouvelle Convention proposée par la DNSC. L'ancienne datait de 1985. A l'AG de la FFS à Paris, le vote concernant cette nouvelle Convention a été houleux et la décision prise a été de ne pas signer la nouvelle Convention.

Le 20 août, monsieur Sappin, Directeur de la DSC, a envoyé un courrier à tous les préfets, abrogeant la Convention Nationale qui nous liait.

#### **Ce courrier met-il en cause le fonctionnement du SSF?**

C'est de toute évidence une attaque contre nous. Il faut rappeler que ce sont les **Plans d'Urgence** qui définissent les modalités d'intervention des partenaires du secours spéléo. Le rôle du Conseiller Technique spéléo et des spéléologues sauveteurs y est clairement défini.

La Convention sert à préciser les modalités d'indemnisation des sauveteurs et pas le bien fondé de l'organisation.

Une grande réunion du SSF National ouverte à tous, a eu lieu à Tauves dans le Puy de Dôme, les 12 et 13 octobre afin de définir les grandes actions à mener dans l'avenir.

A ce jour, il semble qu'il y ait eu peu de changements en France.

Dans 23 départements dont les Alpes-Maritimes, un Plan d'Urgence signé du Préfet, définit la place prépondérante des spéléologues et le rôle de chacun des partenaires du secours spéléo. Ce mode de fonctionnement ne semble pas être remis en cause.

Des Conventions Départementales existent (23 départements également), s'appuyant sur la Convention Nationale. Pour ces départements, des difficultés de fonctionnement semblent à venir.

Les départements n'ayant pas de gouffres mais étant de gros réservoirs de spéléos sauveteurs (le Rhône avec Lyon, Paris...) sont par essence même des départements appelés à renforcer les équipes sur de grosses opérations (gouffre Berger...). Cette abrogation risque de nous mettre en difficulté pour organiser les importantes opérations de secours.

#### *Mon analyse du courrier de monsieur Sappin*

- 1) nous intervenons sous le couvert de la réquisition (individuelle).
- 2) la facture des dépenses de secours doit être présentée à la collectivité au bénéfice de laquelle le secours a été effectué (la commune).
- 3) la direction des opérations de secours est exercée par le préfet ou le maire.

**Tous ces points relevés dans le courrier régissent déjà les opérations de secours spéléos.** Il n'y a donc rien de nouveau.

Il rappelle le rôle du Commandant des Opérations de Secours (COS), généralement un officier des Sapeurs-pompiers : sa **compétence** s'applique pareillement tant en surface qu'en milieu souterrain.

On peut penser que cette compétence est très limitée voire nulle pour la partie souterraine, à moins qu'il ne soit lui-même un spéléologue sauveteur confirmé. C'est donc bien au **Conseiller Technique** issu de la FFS et nommé par le Préfet de proposer les actions à mener sous terre et d'avoir autorité sur tout le personnel engagé sous terre : cela est précisé dans le Plan d'Urgence Spéléo Secours des Alpes-Maritimes.

Par contre, il rappelle qu'aucune vacation de sapeur-pompier ne peut être versée à un spéléo civil requis. En fait, la loi dit que les civils requis doivent être indemnisés de leur temps sur la base du traitement de l'emploi occupé ou de la fonction à laquelle il sont assimilés (article 15 de la loi du 11 juillet 1938) : en l'occurrence, les indemnités ont toujours été calculées sur la base de ce qui est versé à un sapeur-pompier volontaire. **Ce n'est pas tout à fait pareil.**

*Pourquoi sommes-nous l'objet de telles attaques?*

Pour aller chercher des spéléos au fond d'un trou ? Je ne le crois pas : la société avide de reality show et autres frissons cathodiques braque ses caméras sur nous à chaque opération importante.

Il y a là un vrai enjeu médiatique à se montrer sur ces opérations très suivies par la télévision. Les journalistes se complaisent à parler de danger, d'inconscience et de coût exorbitant des secours. Tout cela n'est qu'une déformation de la réalité.

De là à trouver les motivations de certains, il n'y a qu'un pas.

### **Le problème autour de la Convention?**

Une Convention définit les modalités d'indemnisation des **spéléos sauveteurs civils requis**. En fait, la loi française n'a pas réglé le problème de l'indemnisation des requis : le Préfet déclenche le Plan d'Urgence et les spéléologues civils sont requis. Cependant c'est le maire de la commune qui a le pouvoir de réquisition qu'il délègue au Préfet.

Aussi, les indemnités dues aux spéléologues sauveteurs civils réquisitionnés ainsi que leurs frais (déplacements, perte ou destruction de leur matériel...) doivent être versés par la **commune** bénéficiaire du secours.

Ces communes ne peuvent généralement pas payer ; le Conseil Général leur alloue une subvention spéciale comme lors de catastrophes nécessitant des moyens publics et privés importants (avalanches, glissements de terrains...). La différence est que dans ce cas-là, personne ne trouve à redire quant aux dépenses énormes qui sont engagées.

### **Dans les Alpes-Maritimes**

La politique du SSF 06 a été dans le passé et jusqu'à aujourd'hui, de ne pas envoyer de facture aux communes mais de faire un bilan financier présenté à la CASDIS (Commission Départementale des Services d'Incendie et de Secours). Cette Commission nous a jusqu'à présent indemnisé uniquement de nos frais (déplacements, divers) en week-ends et jours fériés.

Cette ambiguïté pourrait être levée par une loi précisant en gros : « celui qui requiert paie » ou bien par la signature d'une Convention Départementale (proposée au Préfet début 2002).

Un nouveau projet de Convention vient d'être proposé au nouveau Préfet des Alpes-Maritimes, sur sa demande à la fin de l'année 2002. Elle associerait la Fédération, la Préfecture et les Services d'Incendies et de Secours au travers de la CASDIS. Cela permettrait de poser noir sur blanc ce qui se fait déjà depuis deux ans et d'éclaircir ses problèmes d'indemnisation.

### **B) Activités de la Commission Secours des Alpes-Maritimes**

L'année 2002 a été plus calme en événements pour la Commission que 2001. Nous avons organisé un **stage de Chef d'Equipe Secours** au mois d'avril, qui a permis de former 7 sauveteurs. Il s'est terminé par un exercice secours à l'aven de l'Abbé sur la commune d'Andon.

**Aucune opération de sauvetage.** En revanche, il y a eu quatre alertes pour retard. Un chien a été récupéré dans un puits d'entrée à Caussols par les pompiers du GRIMP.

#### **L'activité de la Commission en quelques chiffres :**

Près de 30 rendez-vous et réunions diverses ( plus de 2000 km parcourus rien que par le CT )  
de nombreux coups de téléphone et courriers  
1 projet de Convention Départementale  
1 stage Chef d'Equipe secours ( trois week-ends en avril )  
4 alertes pour retard

Nous avons maintenu nos bonnes relations avec les différentes administrations tout au long de l'année. A la préfecture, nous avons rencontré le nouveau préfet, monsieur Breuil ainsi que le nouveau Directeur de Cabinet, monsieur Mac Cain. Nous avons des contacts réguliers avec monsieur Demai, le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (S.I.D.P.C.). Au Service Départemental d'Incendie et de Secours, nous avons rencontré différents officiers responsables dans le département, dans les Casernes, à la Direction et au Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours (CODIS). Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est parti à la retraite à la fin de l'année et a été remplacé par le Colonel Bauthéac.

Le lot de matériel spéléo mis à notre disposition par le SDIS est renouvelé en grande partie. Nous avons demandé à ce qu'il soit complété annuellement. Il est désormais stocké dans une berce bâchée (benne de camion déposable au sol), actuellement à la caserne d'Antibes.

L'amélioration de nos moyens de transmissions s'est poursuivie avec l'acquisition de 2 nouveaux postes en 150 Mhz codées sur les fréquences « Mercantour » des secours en montagne, en 2002. Elles couvrent bien le département et une radio sera placée au Marguareis durant l'été 2003.

Les trois Conseillers Techniques possèdent une radio chacun.

La journée de la Sécurité Civile a été l'occasion de rencontrer les différents partenaires du secours, au cours d'une réception au Palais Préfectoral.

Mickaël Loli a suivi le stage National de Gestion de surface.

Audrey Canis et Jean-Paul Coché ont suivi le stage de Conseillers Techniques en 2001 et sont toujours Conseillers Techniques Stagiaires, en attendant leur nomination.

**Les comptes secours** ont été gérés par le CT pour cette année et sont repris par Loïc Guillon en 2003.

**La subvention de fonctionnement de la Préfecture** de 2002 s'élève à 15 000 francs et a été versée en octobre. Cela nous a permis d'acquérir un ordinateur portable.

A noter les bonnes relations que nous avons avec la section montagne-spéléo de la CRS 06.

Soulignons également les bons contacts que nous avons avec le Conseiller Technique Montagne, l'ADRASEC 06 (qui s'occupe des liaisons radio), le CODIS (gestionnaire des alertes), le SSF National.

Nous avons participé à la **réunion du SSF National, à Tauves**, qui réunissait tous les Conseillers Techniques de France ainsi que toutes les personnes désirant se joindre à ce grand rassemblement décidé par le SSF National suite à l'abrogation de la Convention Nationale en août.

**Un projet de Convention Départementale** a été proposé au nouveau Préfet suite à sa demande.

### **C ) De nombreux dossiers sont encore à traiter pour l'année 2003 :**

- le rapprochement avec les secours italiens : nous n'avons eu aucun contact en 2002.

Nous espérons voir aboutir le dossier de Convention secours Franco-italienne. Nous pourrions effectuer un exercice secours commun au Marguareis au cours de l'été.

- Signer la Convention Départementale entre la Fédération, la Préfecture et les Services d'Incendie.

- Mettre l'accent sur la formation ; **un week-end Equipier** aura lieu les 12 et 13 avril prochains. Son contenu sera un peu différent des précédents. Nous vous circulariserons à ce sujet.

Nous souhaitons mettre l'accent sur la formation d'une **Equipe Assistance Victime** avec un lot de matériel spécifique. Une personne suivra le stage national en 2003.

Nous souhaitons poursuivre nos relations avec les différents intervenants des secours.

Nous espérons le **renforcement de l'équipe** gestionnaire de la Commission Secours.

Nous comptons sur vous tous, en cette année qui me semble décisive .

Bien spéléologiquement votre.

**Bernard Barbier**

*Bernard fait aussi remarquer qu'il s'est investi depuis de très nombreuses années et qu'il commence à s'essouffler. Il serait temps que la relève se prépare.*

## **Commission Scientifique**

Les activités de la commission scientifique ont souffert cette année du manque de disponibilité de son responsable, et du peu de bonnes volontés qui se sont investies. Malgré ceci, les commissions informatique et électronique ont fonctionné normalement. En vue du regroupement de ces deux dernières commissions au sein de la commission scientifique, leurs comptes rendus d'activité sont rassemblés ici.

### **Commission scientifique (X. Pennec)**

Les relations existantes avec les scientifiques locaux ont été renforcées à défaut d'établir de nouveaux contacts. Philippe Audra (géomorphologue et Professeur à la faculté de Géographie de Nice) a ainsi mis à disposition du CDS des tirés à part de la carte hydrogéologique du karst de Calern-Caussols accompagnant l'article publié dans *Karstologia* No 39 (1er semestre 2002). Une version électronique (pdf) de cette carte est d'ailleurs à votre disposition sur demande.

La commission scientifique du CDS, ainsi que Mrs C. Mangan et E. Gilli ont activement participé au stage de maîtrise de Nicolas Michelot, effectué sous la direction de Ph. Audra, sur les traçages karstiques des Alpes-Maritimes. Son mémoire de maîtrise ainsi que la base de données qu'il a constituée sont consultables au bureau CDS (lors des permanences). La diffusion de ces données est libre au bénéfice des spéléos, mais pas à l'extérieur de notre communauté. Une convention a été établie à ce sujet entre le CDS et l'UMR 6012 du CNRS (université de Nice-Sophia-Antipolis).

Un projet de traçage multiple à l'aven de l'Abbé et à l'embut de la Pinée est en cours de préparation par les SophiTaupes en collaboration avec Ph. Audra et E. Gilli, mais il nécessitera une participation de tous au niveau du CDS pour réaliser les prélèvements.

Toujours pour les traçages, Ph. Audra signale qu'il a maintenant un préleveur automatique ISCOO, qu'il peut mettre à notre disposition en cas de besoin.

Une réunion du comité de suivi de la convention d'étude des cavités du Parc National du Mercantour a eu lieu le 8 janvier 2003. La collaboration est toujours active et d'actualité, et le parc envisage le financement d'une nouvelle convention.

### **Commission électronique (F. Bonacossa)**

Une série de lampes à LEDs pour la spéléo a été terminée et validée sous terre (action club). Le boîtier étanche retenu ne donne pas grande satisfaction à cause de la solidité, par contre à part quelques défauts de jeunesse l'éclairage semble bien convenir aux débutants. Les informations sur ces éclairages sont disponibles auprès de Fred.

Les derniers circuits imprimés pour le barreau magnétique ont été reçus, ainsi qu'une dernière vague de composants. Le montage va donc pouvoir commencer. La délicate réalisation des bobines va être réalisée conjointement avec Francis Schira puisqu'il dispose du matériel nécessaire de bobinage.

Rien de nouveau dans le monde du GPS.

Un échantillon de capteurs de température va être placé en cavité pour test, et à noter la sortie d'un nouveau modèle bien plus précis grâce à la réduction du domaine de mesure (2 projets Martel et SophiTaupes).

### **Commission informatique (G. Fernandes)**

La commission informatique a poursuivi ses actions auprès des autres commissions et aux spéléos du département:

- Distribution d'un CD-Rom contenant les dernières versions de différents programmes intéressant les spéléos (Vtopo, CyberTopo, Compass, Convers, GPSTrack, Karto, ...). Ce CD-Rom circule parmi les spéléos intéressés. Le CD est remis à jour (ajout des nouvelles versions) chaque fois que cela est nécessaire. Pensez à me le demander lors des réunions du CDS.

- Poursuite du développement du programme de pointage cartographique : nommé "Karto". La version 0.7 est disponible depuis mai 2002. Karto permet de positionner des cavités sur n'importe quel type de carte ou photo aérienne. Actuellement la version 0.8 est en cours de réalisation. Ses nouvelles fonctions seront le report des topographies sur les cartes, ainsi que l'impression des cartes à différentes échelles.

- Mises à jour constantes du site Internet du CDS: <http://www.ffspeleo.fr/cds/06>. Ce site reçoit en moyenne (pour l'année 2002) 1500 visites par mois (soit 3000 pages lues). Les visites viennent du monde entier. Ce site est une vitrine, sur le web, de l'activité des spéléos du département. A vous de l'enrichir par des photos et des articles. N'hésitez pas à nous contacter pour ajouter de nouvelles pages ou des liens vers vos sites web personnels. Remarque : en dehors des pages administratives du CDS et de l'EDS, je n'ai rien reçu (en particulier des commissions) au cours de l'année 2002.

- Poursuite du projet "KartoMNT". Ce logiciel est développé par des étudiants de Sophia-Antipolis. Ce logiciel a pour but de calculer le relief des terrains à partir de cartes de l'IGN. Cela permettra au spéléos du département d'avoir une vue 3D des topos avec la présentation du relief sus-jacent ou bien simplement de visualiser des pointages de cavité en 3D pour des publications. Une version opérationnelle du programme devrait être disponible en Mai 2003. Le projet de calcul du relief de tous les massifs karstique du département pourrait alors débuter. Ce travail pourra être découpé en petit morceaux (secteur de 1 km<sup>2</sup>) et répartis entre différentes personnes qui mettront en commun le produit de leur travail. Les données obtenues seront accessibles à tous ceux qui en feront la demande. Je vous tiendrai informés du lancement du projet en réunion du CDS.

### **Activités à venir sur 2003**

Pour 2003, nous prévoyons l'organisation d'un stage découverte de la karsto sur un week-end et d'un stage scientifique plus pointu (a priori sur la biospéléologie) sur un ou deux week-ends, en collaboration avec la commission enseignement. Il est également envisagé d'organiser un stage archéologie avec la commission environnement. Une journée de formation aux outils informatiques (fichier, cartographie...) a déjà été organisée le 8 février 2003.

Du côté de l'électronique, un projet de caméra miniaturisée pour se glisser dans les moindres recoins est en train de voir le jour. Les premières expérimentations vont voir le jour très bientôt.

***Xavier Pennec***

## **Commission Publication**

Le « **Premier complément à l'inventaire des cavités du Marguareis** », annoncé en fin d'année dernière, est paru en janvier 2002. Il contient 43 fiches mises à jour, et 67 nouvelles cavités. Nous en avons vendu à ce jour une quarantaine d'exemplaires. Un grand merci au Comité Régional, dont la participation financière nous a permis de maintenir un pris de vente très raisonnable.

Par contre le bulletin du CDS se fait toujours attendre...Même le « **spécial camp Margua** », promis l'an dernier, n'a pas encore vu le jour.

*En 2003, qui relèvera le défi ?*

Plus grave, peut-être, les **lettres d'infos du CDS** sont quasiment en panne depuis l'assemblée générale de l'an dernier, et n'ont pas été diffusées sous forme papier jusqu'à aujourd'hui.

***Xavier Pennec***

*[ Toujours pas de nouveau responsable ]*

## Commission Promotion de la Spéléologie

[Toujours pas de volontaire]

## Commission Professionnelle

Gilles Charles.

## Commission Plongée souterraine

(En direct de Papouasie :)

Cette année la commission plongée a participé à 2 stages de plongée souterraine, initiation et perfectionnement à Beylledoux (Jura) et à Cabrerets (vallée du Célé).

Plusieurs plongées ont été organisées au fond du Calernaum. Le siphon Lovato et le siphon juste à côté ont été plongés permettant de faire environ 100m de première.

BGC prépare son recycleur pour de nouveaux objectifs l'année prochaine.

Bernard Gaii-Checa

## Commission Matériel

[Toujours pas de nouveau responsable]

## Commission Fichier

### Fichier « cavités »

	Fév 2000	Fév 2001	Fév 2002	Fév 2003
Nb cavités	2185	2387	2512	2579
Confidentiel	17	8	2	?
Fiches sans accès	400		277	286
Fiches sans description	700		337	399
Topos intégrés		900	1191	1289

Les chiffres sont en progression, pas très rapide, mais significative. Il est inquiétant que les chiffres du nombre de fiches sans accès ou sans description progresse plus vite que le nombre de cavités.... Une enquête interne devra nous renseigner sur ce phénomène..., en partie justifié par le retard sur la mise au fichier des informations sur les nouvelles cavités du Margua.

### Fichier « pirate »

Il a été reçu par au moins une dizaine de clubs du département, et par le CDS 83.

Suite à la réunion du comité directeur de janvier, nous avons envoyé à tous les clubs une information sur ce Cdrom et son contenu. Il n'émane pas du CDS, bien sur, mais au contraire à été construit à partir d'un fichier provenant de la commission fichier, en violation flagrante des conventions signées par tous les bénéficiaires. L'AG sera l'occasion d'exprimer votre opinion !

### Cdrom « Grandes Cavités »

Vous en avez aujourd'hui à disposition un exemplaire par club (à jour de sa cotisation). C'est bien entendu une version « brute », incomplète, qui n'attend que vos contributions pour s'améliorer. Il est assorti, comme tous les outils de travail interne du CDS, d'une convention d'utilisation, destinée à rendre sa diffusion possible à tous les spéléos, tout en protégeant tous ceux qui ont contribué à quelque degré que ce soit à ce travail, aux travaux d'exploration, de topographie et d'inventaire : toute publication, ou diffusion hors du milieu spéléo est interdite que ce soit sous forme électronique ou sous forme papier.

Rappelons que le but à long terme est de créer par ce travail la somme d'informations à partir de laquelle pourra être tiré « le bouquin » sur les grandes cavités du département, dont nous parlons depuis plusieurs années. Un grand merci à ceux qui ont déjà passé un temps très important pour créer ce Cdrom.

**Bernard Hof et Eric Madelaine**

*[Suite à la candidature spontanée de Michael Loli (FMS) au poste de président de la commission fichier, Michael est élu à ce poste]*

## Commission Environnement

*Brigitte Gimenez ne nous a pas communiqué de Compte-rendu d'activités.*

*Je résume ici les informations que j'ai transmises à la commission nationale environnement relatives à nos actions dans ce domaine.*

### **Inventaire de sites pollués :**

Toujours en attente de démarrage de l'« inventaire des sites de pollution karstique » du CSR-Q : la collecte d'information sera prise en charge par les salariés des 2 CDS, mais n'a pas commencé. Des contacts positifs ont été pris avec l'agence de l'eau (L. Cadillac) et le conseil régional pour le suivi de ce dossier.

**Dépollutions :** Néant

### **Sensibilisation et information du public :**

- journée « Environnement Canyon » à St-Vallier, en Septembre 2002
- Exposition « L'eau, la pierre, la vie » en partenariat avec l'Agefiis, présentée au festival de Mandelieu
- Actions d'« Education à l'environnement karstique » encadrées par notre Ecole Départementale, avec les classes de plusieurs collèges du département.

### **Gestion du milieu et participation à des mesures « officielles » de protection :**

Etudes préalables Natura 2000, sur les sites :

- Rivière et Gorges de la Siagne
- Gorges du Loup
- Lauvet d'Ilonse / 4 cantons

La situation administrative actuelle bloque encore la plupart des procédures au niveau national ; il n'y a pas eu de comité de pilotage cette année.

**Actions spécifiques Chauves-souris :** Néant

**Autres Dossiers Prioritaires et dossiers à connotation environnementale :** Néant

**Eric Madelaine**

## Commission Enseignement et Stages

Depuis l'arrivée de Pascal en tant qu'employé du CDS, les activités de la commission enseignement ont fusionné avec celles de l'EDS pour la partie en direction des spéléos des clubs. Je ne ferai donc pas un compte-rendu détaillé qui ferait double emploi avec celui de l'EDS.

Quelques remarques toutefois :

- L'organisation de la formation par journées à thème est bien appréciée. La fréquentation est bonne et il est à souhaiter que ça continue.
- On a constaté un grand intérêt pour des journées à thème non technique.
- Si la fréquentation est bonne, on regrette que plusieurs clubs ne semblent pas concernés. Est-ce parce qu'ils peuvent assurer tous leurs besoins de formation en interne ? Est-ce parce que ce que le CDS propose ne leur convient pas ? On aimerait avoir un peu plus d'information.
- Beaucoup de spéléos du département ont de grandes compétences dans des domaines très variés. Nous souhaitons que les intervenants dans les journées formation soient variés. Ca a commencé avec des jeunes comme Alexandra Pacaud, initiateur depuis l'été dernier ou Loïc Guillon, avec des anciens comme Bernard Hof ou Xavier Pennecc ; Renaud Carassou va s'occuper d'une journée « découverte géologique ». On attend des bonnes volontés.
- Si nous avons quelques idées pour les futures journées de formation, rien ne dit que ça correspond aux besoins des spéléos du département. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Dans les activités de la commission, il y a aussi eu quelques séances de formation de Pascal, des interventions dans le cadre des sorties collèges de l'EDS.



Il est possible que David Youyou organise un stage initiateur à l'automne mais nous attendons confirmation. Si quelqu'un est intéressé pour passer un initiateur, il faut savoir que ces stages sont subventionnés par l'EFS et peuvent l'être aussi par le CDS.

Qu'il y ait ou non un stage sur la région cette année, il est possible d'organiser des we de préparation pour ceux qui voudraient se présenter. N'hésitez pas à m'en parler.

En faisant le bilan de cette année, nous avons constaté que la commission Enseignement et la partie « club » des activités de l'EDS faisaient double-emploi. Je propose donc de fusionner officiellement ces 2 activités en appelant EDS la commission Enseignement. Le principal animateur de cette commission restera notre salarié Pascal Zaoui. Il sera secondé (comme durant toute cette année) par d'autres spéléos du département en fonction des besoins et des compétences.

Au niveau des projets pour l'année 2003, je laisse le soin à Pascal de présenter ceux de l'EDS. En plus de ceux-là, je souhaite organiser un we de rencontre entre tous les spéléos intéressés par la formation, plutôt à l'automne.

Une commission, ça ne doit pas être une seule personne mais une équipe. Je fais donc appel à toute les bonnes volontés en souhaitant une grande variété dans les clubs d'origine.

De plus, mes activités me permettent difficilement d'assurer la responsabilité de la commission. Si quelqu'un veut s'en occuper, je lui laisse volontiers la place tout en restant disponible pour faire partie de l'équipe.

**Michel Isnard**

*[Suite à la candidature spontanée de Loïc Guillon (Club Martel – CAF de Nice) au poste de président de la commission enseignement et stages, Loïc est élu à ce poste]*

## **Commission Canyon**

Ayant repris la Commission Canyon de notre Département, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le calendrier 2003 de la Commission Canyon 06.

Ce calendrier a été conçu afin de permettre à chaque participant de progresser, que se soit dans le cadre de sa formation personnelle ou dans le but de participer à des stages diplômants (Initiateur, Moniteur).

En ce qui concerne le stage Initiateur (7 jours) que j'organise en Sierra de Guarra, je vous conseille de faire une demande d'aide financière, auprès de vos clubs, CDS ou CSR.

Je profite de ce courrier pour faire appel à vous pour d'éventuelles attentes et souhaits et je remercie vivement toutes les personnes qui ont déjà répondu à ma consultation. Pour information, l'ensemble des demandes collectées concernant des stages et week-end de formation, j'espère que ce calendrier répondra de ce fait à vos attentes et je suis sûr que chacun d'entre vous peut avoir de bonnes idées concernant votre commission canyon, je reste donc à votre disposition pour vos suggestions.

	<b>STAGESFP2 (6 jours): TECHNIQUES DE BASE (06)</b> <b>Thème :</b> Formation aux techniques de base pour l'ensemble des pratiquants / préparation pour les candidats à l'initiateur.
<b>LE 03 ET 04 MAI 2003</b>	Tarif : 10€/ jour (hors hébergement et nourriture) <b>Clôture des inscriptions le :</b> 20/04/03 <b>Inscriptions au :</b> 06.81.99.81.67 ou rigaut.c@wanadoo.fr
	<b>STAGESFP2: PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE (06)</b> <b>Thème :</b> Formation de perfectionnement aux techniques canyon pour pratiquants autonomes / préparation pour les candidats à l'initiateur;
<b>LE 17 ET 18 MAI 2003</b>	Tarif : 10€/ jour (hors hébergement et nourriture) <b>Clôture des inscriptions le :</b> 04/05/03 <b>Inscriptions au :</b> 06.81.99.81.67 ou rigaut.c@wanadoo.fr
	<b>STAGESFP2: TECHNIQUES DE RECHAPPE ET D'AUTOSECOURS (06)</b> <b>Thème :</b> Formation sur les techniques de réchappe et d'auto secours canyon, pour pratiquants autonomes / préparation pour les candidats à l'initiateur.
<b>LE 31 MAI ET 01 JUIN 2003</b>	Tarif : 10€/ jour (hors hébergement et nourriture) <b>Clôture des inscriptions le :</b> 18/05/03. <b>Inscriptions au :</b> 06.81.99.81.67 ou rigaut.c@wanadoo.fr
	<b>STAGE(7jours): EXAMEN INITIATEUR DE DESCENTE DE CANYON</b> <b>LIEU :</b> SIERRA DE GUARRA – Espagne- <b>Thème :</b> Examen fédéral ouvert aux fédérés de la FFS – FFME – CAF FFCK
<b>DU 8 AU 14 JUIN 2003</b>	<b>Coût de la formation :</b> 52€/ jour (en pension complète, possibilité de participation financière auprès de vos clubs, CDS et CSR) <b>Clôture des inscriptions le :</b> 15.03.03. <b>Inscriptions auprès du pôle de LYON – FFS :</b> 04.72.56.09.63
	<b>STAGE: DECOUVERTE</b> <b>Thème :</b> Découverte de l'activité et initiation à la progression et à l'équipement en canyon, pour débutants (prêt du matériel).
<b>DU 15 AU 17 AOUT 2003</b>	Tarif : 20€/ jour (hors hébergement et nourriture) <b>Clôture des inscriptions le :</b> 03/08/03. <b>Inscriptions au :</b> 06.81.99.81.67 ou rigaut.c@wanadoo.fr

*Christophe Rigaut*

### Commission Bibliothèque

[ Toujours pas de nouveau responsable ]

### Compte rendu des activités de Pascal Zaoui, animateur technicien au sein du CDS

En dehors des activités spécifiques de l'école départementale, auprès des clubs d'une part, et dans nos actions d'éducation à l'environnement karstique, en particulier auprès des collèges, Pascal consacre une part importante de son temps (que j'estime approximativement à un tiers), d'une part au développement de nos activités, d'autre part au soutien de l'ensemble des besoins du CDS.

Dans la première catégorie, il faut citer particulièrement cette année le démarchage des administrations, le montage et le suivi de dossiers de subventions (avec le président), les participations aux réunions diverses (plus de 20 depuis avril 2002), les participations à toutes les manifestations publiques auxquelles le CDS a été présent (rencontres de l'environnement, journées de la spéléo, téléthon, festival de Mandelieu, ...).

Il a aidé les bénévoles de plusieurs commissions lorsque celles-ci ont fait appel à lui, et a assuré la gestion de celles qui sont actuellement en panne de responsables. En particulier, il assure actuellement l'entretien et la gestion de l'ensemble du matériel du CDS ; il a repris récemment la saisie et la gestion de la bibliothèque du CDS (emprunts lors des permanences et des réunions du CDS).

Il a grandement participé, avec les bénévoles, à toutes les corvées de mailings.

Enfin il est dorénavant en charge de la saisie comptable du CDS, sous la responsabilité du futur trésorier...

Je tiens à lui exprimer tous mes remerciements pour sa disponibilité et son énergie.

*Eric Madelaine*

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2003

RECETTES (Euros)	CDS	EDS	Total
Subvention FNDS	2000	1000	3000
DDJS	0	2000	2000
Conseil Général	2000	5000	7000
Conseil Régional	1000	3000	4000
Agence de l'eau	0	3000	3000
Préfecture secours	2300	0	2300
salaire emploi-jeune	0	17000	17000
FFS	0	1000	1000
Ventes EDS clubs	0	1000	1000
Ventes EDS éducation	0	5000	5000
Prestations extérieures	0	3000	3000
Cotisations	200	0	200
Manifestations / Stages	2000	0	2000
Calendriers	200	0	200
Publications	400	0	400
Reprise sur provisions	0	3000	3000
<b>TOTAL</b>	<b>10100</b>	<b>44000</b>	<b>54100</b>
DEPENSES (Euros)			
Achats Commissions :			
Bibliothèque	200		
Enseignement / stages	2600		
Environnement	150		
Fichier	150		
Matériel	300		
Plongée	300		
Publication	450		
Scientifique	200		
Secours	2600	0	
Matériel EDS	0	3500	
Actions spéléo	1400	0	
Calendriers	200	0	
Fournitures	400	700	
Logiciel	150	300	
Local	1000	0	
Déplacements	500	4000	
Défraiements EDS et honoraires	0	11000	
Salaire et charges	0	20000	
Formation	0	4000	
<b>TOTAL</b>	<b>10600</b>	<b>43500</b>	<b>54100</b>

*Rappelons qu'un budget prévisionnel rassemble tous nos projets pour l'année à venir, dont certains sont conditionnés par l'obtention des subventions correspondantes. Il ne constitue donc pas une autorisation automatique de dépenses, ni pour les commissions, ni pour les actions spécifiques, tant que les recettes ne sont pas acquises.*

**Explications :**

**FNDS** : comme l'an dernier, notre demande concerne d'une part des activités CDS (stages, formation), d'autre part les activités de l'EDS.

3 demandes de **subventions** relatives à nos actions d' « éducation à l'environnement karstique » ont été déposés à l'automne (Conseil général 5000 euros, Agence de l'eau 3000 euros, Conseil régional 3000 euros). Ils seront complétés au printemps par une demande auprès de la DDJS.

Et nous avons effectivement reçu en février 2003 une subvention de la FFS (1000 euros) pour le fonctionnement de notre Ecole Départementale.

Le conseil régional nous règlera en 2003 une part de nos investissements en matériels informatiques (1000 euros).

**Manifestations / Stages** : en plus des budgets, équilibrés, des différents stages, 600 euros sont budgétisés ici pour participation aux frais des stages diplômants suivis par des spéléos du département.

**Location** : le local de Mandelieu nous coûtera sensiblement plus cher que celui du Bd Montel, son loyer doit être partagé avec le CSR-Q

**Logiciel** : nous allons acquérir une licence Ciel Compta, pour que la saisie comptable puisse être réalisée sur l'ordinateur du CDS.

**Actions spéléo** : un nouvel appel à projet spéléo sera lancé cette année, pour attribution à l'automne.

[Adopté à 41 pour, 0 contre, 1 abstention]

## POSTES VACANTS

Appel à candidatures pour:

Trésorier  
Commission Bibliothèque  
Commission Matériel  
Commission Promotion de la Spéléologie  
Commission Publication  
Postes complémentaires au comité directeur

*Le président ayant fermement mis en garde l'assemblée générale que celle-ci ne devrait pas se clore avant que le poste de trésorier du CDS ne soit pourvu, seul Michel Beghin (SophiTaupes) posa sa candidature. Il fut alors élu à bulletin secret à 36 voix pour, 0 contre, 0 abstention, comme membre du comité directeur. Le comité directeur élu alors à l'unanimité des présents ou représentés (7 membres), Michel Beghin comme trésorier du CDS 06.*

## QUESTIONS DIVERSES

*La présentation faite par le président et par Christian Verduci d'une proposition de projet concernant le futur de Baume Robert (cf annexe 1), a été largement discutée et approuvée par l'assemblée générale. Il a donc été décidé que le CDS engage cette action. Il s'agit dans un premier temps de présenter à nos partenaires et notamment à la mairie, ce que les spéléos souhaitent pour Baume Robert. Pour ce faire, un premier projet plus détaillé respectant strictement l'esprit de la proposition sera rédigé et présenté à la Mairie. Puis en fonction des retours obtenus, le CDS décidera des suites à donner à ce projet.*

**L'assemblée générale est close à 23h10.**

Le Président

Le Secrétaire

Eric Madelaine

Frédéric Bonacossa

## **ANNEXE 1 : PROJET DE GESTION DE LA BAUME ROBERT**

février 2003

### **Contexte :**

La Baume Robert (112-A, Le Rouret, et 40-A, Chateauneuf de Grasse) est un système exceptionnel tant par son développement, sa rivière, ses richesses géologiques et minéralogiques, que par les efforts et l'énergie qui ont été investis dans son exploration.

Au cœur de cette aventure est Christian Verduci, qui a investi dans l'exploration, l'équipement et la protection de la Baume Robert plus de 30 ans d'activités, et qui en assure aujourd'hui la gestion, la promotion, les visites, l'entretien de l'équipement, etc.

Depuis un peu plus d'un an, nous avons discuté avec Christian de l'avenir de la Baume Robert, et des solutions à envisager pour la protéger, la mettre en valeur, et garantir son accès.

### **Ce que nous souhaitons :**

- Maintenir à long terme l'accès aux spéléos à la Baume.
- Y promouvoir les activités qui mettent en valeur ses richesses : découverte du milieu souterrain (clubs et EDS scolaires), stages scientifiques ou techniques (géologie, hydrologie, bio, topo, photo, etc.)
- Continuer son exploration, et résoudre les nombreuses questions qui se posent encore, en particulier sur la provenance et le régime des eaux.
- Protéger l'ensemble de ses richesses.

### **Ce que nous ne voulons pas :**

- En faire un terrain ouvert au guidage de loisir « de masse ».

### **Les moyens à mettre en œuvre :**

- En collaboration avec la (les) mairies et avec Christian Verduci, définir un projet de gestion concret. Cela peut passer par une convention, un bail emphytéotique, voire un achat de terrain.
- Aménager en accord avec les objectifs de gestion : aménagement du puits de l'entrée artificielle pour accès de groupes type scolaires, étudier le devenir des systèmes électriques et des pompes (préserver l'accès aux galeries blanches ?)
- Définir le mode de gestion.
- Trouver les financements (DDJS, CG, Fédération)...